



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°RAA82-2016-005

PUBLIÉ LE 29 MARS 2016

Sommaire

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

RAA82-2016-03-24-002 - AP Candidatures St Hostien T1 - RAA (2 pages)

Page 3

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

RAA82-2016-03-24-002

AP Candidatures St Hostien T1 - RAA

arrêté fixant l'état récapitulatif des candidatures enregistrées pour la commune de Saint Hostien.

PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

DIRECTION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

BUREAU DES ÉLECTIONS ET DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Arrêté DIPPAL / BÉAG n° 2016-72
fixant l'état récapitulatif des candidatures enregistrées pour la commune de Saint-Hostien
à l'occasion des élections municipales partielles intégrales des 10 et 17 avril 2016

Le préfet de la Haute-Loire,

Vu le code électoral ;

Vu l'arrêté préfectoral DIPPAL/BEAG 2016-51 abrogeant et modifiant l'arrêté DIPPAL/BEAG 2016-28 et portant convocation des électeurs pour l'élection municipale partielle intégrale de la commune de Saint-Hostien des 10 et 17 avril 2016 et fixant les dates et lieu de dépôt de candidature ;

Vu l'arrêté préfectoral DIPPAL/BEAG 2016-52 portant institution d'une délégation spéciale dans la commune de Saint-Hostien ;

Vu les récépissés définitifs d'enregistrement de candidatures pour les élections municipales partielles complémentaires pour les premier et second tours de scrutin ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire

ARRÊTE

Article 1^{er}: L'état récapitulatif des candidatures enregistrées pour les premiers et second tours des élections municipales partielles intégrales des 10 et 17 avril 2016, dans la commune de Saint-Hostien, est arrêtée selon l'annexe ci-jointe.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire et la présidente de la délégation spéciale mise en place sur la commune de Saint-Hostien sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée pour affichage à la présidente de la délégation spéciale pour la commune concernée.

Au Puy-en-Velay, le 24 mars 2016,

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

Signé : Clément ROUCHOUSE

Élections municipales partielles intégrales 1^{er} tour du 10 avril 2016

Candidats au scrutin plurinominal majoritaire

Commune : Saint-Hostien (Haute-loire)

Nombre de sièges à pourvoir : 15

M. ARNAUD Alain
M. BERGERON Benoît
M. BONCOMPAIN Hervé
Mme BONNIN Anne
M. CHAMBLAS Joseph
M. CHAPPUIS Stéphane
M. CHAPUIS Guillaume
Mme CHAUDY Bettina
M. COSTE Jocelyn
Mme DELORME Corinne
M. DELORME Pierre
M. FERRET Anthony
M. GRANDMONTAGNE David
M. LAURENT David
Mme MASSARD Françoise
M. MAURIN Guy
M. MONTELLIMARD Alain
M. MOULIN Gildas
M. MOULIN Pierre
M. PELLEQUER Claude
M. PEYRELON Noël
M. RAMBAUD François
Mme ROCHE Corinne
M. ROHAUT Bruno
M. RONZE Pierre
Mme ROUDON Murielle
Mme SAGUETON Séverine
Mme SIMOND Nathalie
M. SOUVIGNET Robert
Mme TOURON Rolande
Mme VERDUN Isabelle
Mme WOLFS Audrey